

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

02/04/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement
2013-86

1. Intitulé du projet

Aménagement du Camping Les Valignards (30 emplacements)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom DE BEST - ZUIDERVAART Prénom Johanna

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SARL LES VALIGNARDS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale DE BEST-ZUIDERVAART Johanna, propriétaire et gérant

RCS / SIRET F R 9 1 5 2 3 1 9 4 5 2 0 0 Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
45 Terrain de camping permanent	Terrain de camping et de caravanning permettant l'accueil de plus de 20 personnes ou de plus de 6 emplacements de tentes, caravanes ou residences mobiles de loisirs, et de moins de 200 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'un camping de 30 emplacements de tentes ou caravanes,
situé sur 1,5 hectare de terrain derrière les bâtiments.

4.2 Objectifs du projet

Accueillir des touristes nationales et internationales et les faire découvrir l'Auvergne.

Utiliser ce propriété au maximum pour faire gagner notre vie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le terrain derrière les bâtiments auront des prises électriques pour les campeurs, puis le terrain serait divisé en petits emplacements de 100 à 150 m². Dans un des bâtiments existants, nous allons créer les sanitaires.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le camping serait ouvert entre le première avril jusqu'à fin septembre. Les gens sont placés sur un des placements et on la possibilité d'utiliser tous les facilités pendant leur visite. Le cible de notre projet seront les personnes âgées en avril et mai et pendant juin, juillet, août, septembre ce seront des familles avec des enfants de 0 à 12 ans. Cependant, tous les autres personnes qui n'appartiennent pas dans notre cible et qu'ils aiment bien notre concept, seront le bienvenue.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu dit: Les
Valignards
03450 VICQ

Coordonnées géographiques¹ Long. 46° 12' 46" 68 Lat. 3° 10' 80' 58

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'occupation actuelle est privé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF 1 - Gorges de Chouvirgny ZNIEFF 2 - Gorges de la Sioule
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité immédiate de : - la ZSC Gorges de la Soule - la ZPS Gorges de la Soule
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y a des risques d'inondation de la Sioule. Mais cette rivière est contrôlée par le barrage. Dans le cas d'inondation il y a toujours une alerte. Après cette alerte, nous avons trois heures pour évacuer nos clients. Nous avons déjà pris des mesures pour minimiser tous les risques (amélioration de la capacité d'écoulement, droit d'utiliser le terrain du monsieur Perrand pour évacuer les clients dans le cas que notre propre chemin est inutilisable.)

droit d'utiliser le terrain du monsieur Perrand pour évacuer les clients dans le cas que notre propre chemin est inutilisable.)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y a des risques d'inondation de la Sioule. Mais cette rivière est contrôlé par le barrage. Dans le cas d'inondation il y a toujours une alerte. Après cette alerte, nous avons trois heures pour évacuer nos clients. Nous avons déjà pris des mesures pour minimiser tous les risques (amélioration du capacité d'écoulement, droit d'utiliser le terrain du monsieur Perrand pour évacuer les clients dans le cas que notre propre chemin est inutilisable.) Aussi, le terrain de camping se situe derrière le Moulin qui protège donc le camping (le camping n'est pas au bord de la Sioule mais il y un distance de 200 mètre et un très grand bâtiment est mise entre le camping et la Sioule)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le camping est entouré par la nature et c'est un endroit isolé, loin du village. Le Moulin des Valignards n'a pas des voisins direct donc nos clients ne gênent personne. Aussi, il y n'aura pas de pollution de l'environnement. Les risques de danger dans le cas d'inondation sont minimisés : premièrement, il y a toujours une alarme trois heures avant que l'eau arrive. Pendant ce temps on a le temps d'évacuer les clients. Si l'accès est bloqué par l'eau, nous avons le droit d'utiliser le terrain du monsieur Perrand pour évacuer les clients (ce chemin est loin de la rivière). Puis, le terrain de camping ne se trouve pas directement au bord de la Sioule. Il y a une distance de 200 mètres et le bâtiment entre les deux. En plus entre le bâtiment et la Sioule, il y a une petite forêt qui donne une capacité supplémentaire à la Sioule dans le cas d'inondation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> - Notice PA2 avec 2 photos - Différents plans de situation aérien (3x Google et 1x plan de situation au 1/25 000) - Plan de composition

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VICQ

le, 19-04-2013

Signature



/ : corrections/ajouts de l'autorité environnementale



Google earth

voet
meter





Google earth

voet
meter



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

Département :
ALLIER

Commune :
VICQ

Section : ZY
Fouille : 000 ZY 01

Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 02/03/2011
(fuseau horaire de Paris)

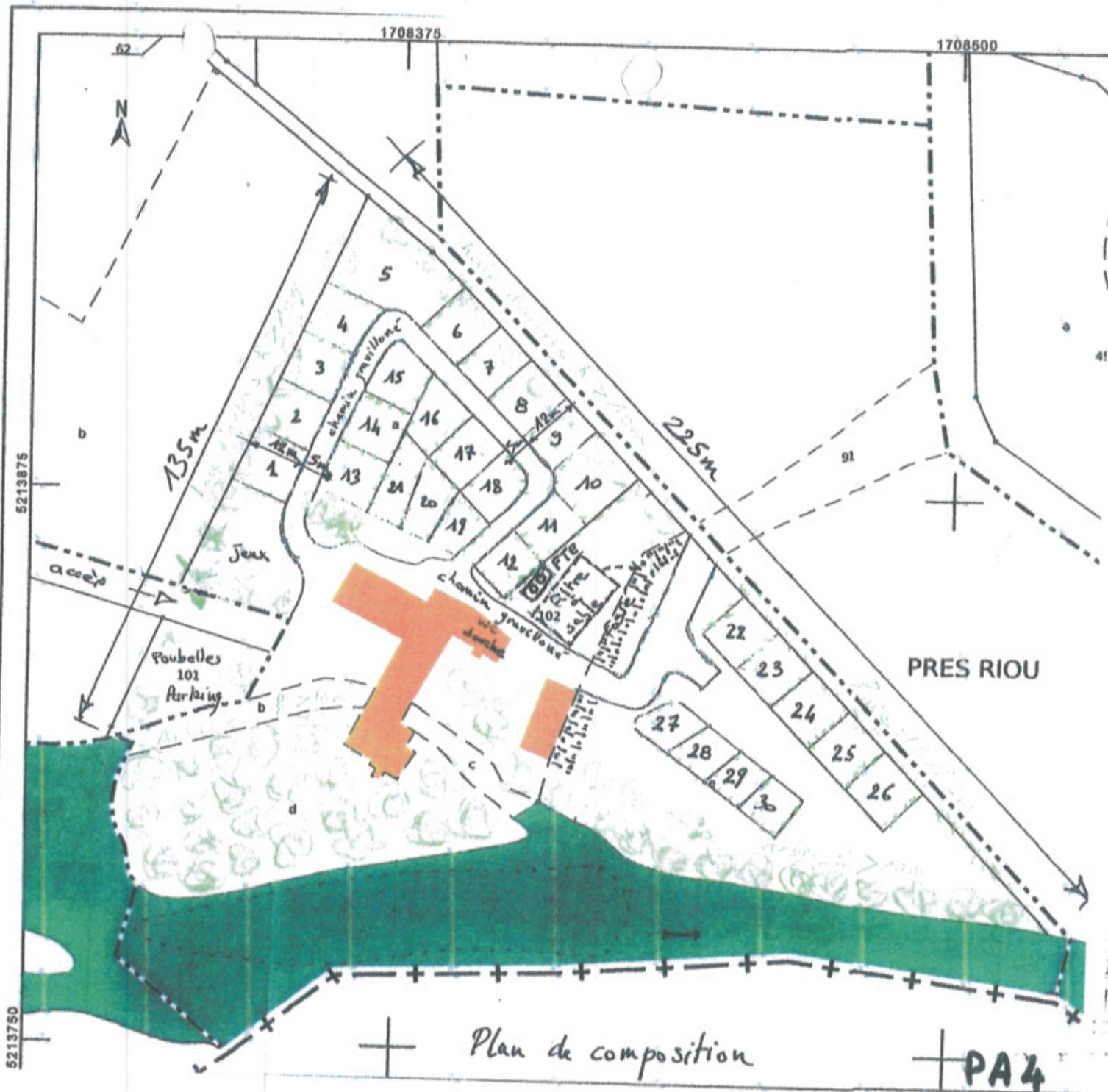
Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
Vichy
8, rue du Bief BP 92 03307
03307 CUSSET CEDEX
tél. 04 70 30 85 09 - fax 04 70 97 48 71
cdif.vichy@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2010 Ministère du budget, des comptes publics et
de la réforme de l'État



NOTICE PA 2

Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords

Le terrain se situe au Sud du bourg de Vicq dans le département de l'Allier sur les berges de la Sioule. C'est une prairie au Nord longée d'arbres et de haies. Le long d'une rivière, la Sioule, de nombreux arbres ombragent les berges au Sud.

Les propriétés environnantes sont essentiellement des prairies et des champs de cultures, l'ensemble correspondant à une zone rurale d'habitat diffus.

Présentation du projet

Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

La topographie actuelle du terrain sera conservée :

- Les haies sur limites séparatives seront conservées.
- Il n'est pas prévu d'abatage d'arbre.

Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition des aménagements nouveaux, notamment par rapport aux constructions ou paysage avoisinant ?

Le projet prévoit l'aménagement d'un terrain de camping de 30 emplacements implanté selon le plan.

Les emplacements sont répartis en 2 zones :

- jalonnant une boucle formée par un cheminement, 21 emplacements se positionnent à gauche de l'accès dans la pointe Nord de la parcelle.
- A l'Est, derrière les bâtiments existants, 9 emplacements sont répartis de part et d'autre d'un chemin.

Ils seront matérialisés par des haies vives. Les cheminements seront gravillonnés.

Comment sont traités les voies et espaces publics et collectifs ?

Les cheminements d'accès aux parcelles seront gravillonnés (largeur de 3,50 m à 5 m). Ils seront délimités par l'herbe ou des enrochements suivant la configuration.

La cour privée, carrossable, fera office d'accès pompier pour utilisation d'une moto-pompe raccordée à la Sioule.

Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain et les aires de stationnement ?

- une boucle formée par un premier cheminement gravillonné dessert 21 emplacements, il se positionne à gauche de l'accès dans la pointe Nord de la parcelle.
- A l'Est, derrière les bâtiments existants, 9 emplacements sont desservis de part et d'autre d'un chemin également gravillonné.

Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?

Les haies existantes seront entièrement conservées (arbres et buissons). Le but est de conserver le cadre naturel du site.

Les cheminements sont tracés de manière à être conservés et mettre en valeur les plantations existantes, complété par un gazon sur les zones éventuellement endommagées par les travaux de réalisation de ses cheminements.

Quels sont les équipements qui seront à usage collectif... ?

Les places de parking sont aménagées à droite de l'accès et occupent actuellement la parcelle voisine n° 101. Les containers à ordures sont également placés sur cette parcelle ; ils seront complétés pour être en nombre suffisant.

Une aire de jeux, à gauche de l'entrée, sera aménagée avec 2 toboggans et « un parcours de l'aventure ».

Les sanitaires se situent dans les bâtiments existants ils proposent 1 douches, 3 WC, 4 lavabos, 3 bacs à laver, l'urinoir, avec équipements adaptés pour les personnes déficientes.



PA 7
depuis
le Nord



PA 7
depuis
l'Ouest